

2019-5214
2019-12-02

L'homologation de ce produit a été révoquée le 21 août 2023.
La fabrication et l'importation du produit sont dorénavant interdites. En vertu de l'alinéa 21(5)a) de la Loi sur les produits antiparasitaires, les stocks de produits existants au Canada peuvent encore être écoulés pour un temps limité selon le calendrier d'abandon graduel de la base de données Information sur les produits antiparasitaires (<https://pesticide-registry.canada.ca>).

Sentry Shampooing contre les puces et les tiques pour chats

Solution

Contrôle les puces, les tiques sanguines et les tiques américaine du chien

(Prêt à l'usage)

DOMESTIQUE

No. D'HOMOLOGATION 31617 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT UTILISATION

N'UTILISER QUE SUR LES CHATS

PRINCIPE ACTIF :

Pyréthrine	0,045%
Pipéronyl butoxide	0,086%
N-Octyl bicycloheptène dicarboximide	0,140%

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

CONTENU NET : _____ mL

Rolf C. Hagen Inc.
20500 Trans Canada Hwy
Baie d'Urfé, QC H9X 0A2
Téléphone: 1-800-554-2436

MODE D'EMPLOI :

Ne PAS administrer par la gueule. Bien agiter avant l'usage. Bien mouiller l'animal de compagnie avec de l'eau tiède. Appliquer le shampooing tout en frottant le pelage à partir de la tête en progressant vers l'arrière jusqu'à ce que tout le corps soit recouvert (environ 5 mL/kg). Porter une attention spéciale au cou, à l'arrière-train, aux régions autour des pattes, près de la queue et entre les orteils. Ne PAS traiter les yeux, la face ou les organes génitaux de l'animal de compagnie. Lorsque l'infestation est virulente, laisser la mousse pendant 3 à 5 minutes. Rincer énergiquement pour débarrasser le pelage de l'animal de compagnie de toute trace de shampooing. Ne PAS employer sur l'animal de compagnie âgé de moins de 8 semaines. Ne pas traiter les femelles qui allaitent. Ne pas utiliser sur des animaux malades. Ne pas utiliser sur des animaux sous médication ou déjà traités à l'aide d'un autre pesticide. Consulter un vétérinaire avant d'utiliser ce produit sur des animaux gravides. Ne PAS utiliser ce shampooing plus d'une fois par 2 semaines. Ne réutiliser ce produit qu'en présence d'un organisme nuisible. En l'absence d'organisme nuisible, ne PAS employer uniquement comme shampooing. **NE PAS** appliquer sur des surfaces susceptibles d'entrer en contact avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Recouvrir tous les aliments exposés qui sont destinés à la consommation humaine ou animale, ou les sortir de la zone à traiter. Recouvrir les surfaces, l'équipement et les accessoires servant à la transformation des aliments destinés à la consommation humaine ou animale, ou les laver à fond après le traitement.

Pour être efficace contre les puces et les tiques, le traitement de l'animal doit être combiné à la désinfection de tous les lieux utilisés par l'animal. Passer l'aspirateur sur les planchers, les tapis et les meubles (jeter le sac de l'aspirateur après usage) et laver la litière et les lieux où habite l'animal, ainsi que les lieux voisins. Si le problème de parasites persiste, un traitement insecticide des locaux pourrait se révéler nécessaire. Consulter un vétérinaire si l'infestation de l'animal par les puces continue à poser un problème.

PRÉCAUTIONS :

PERSONNES : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Le produit est nocif s'il est avalé ou absorbé par la peau. Il peut irriter les yeux. Éviter tout contact avec la bouche, les yeux, la peau et les vêtements. Après la manipulation ou l'application du produit, se laver les mains (et toute autre partie du corps qui était en contact avec le produit) avec de l'eau et du savon. Utiliser **UNIQUEMENT** dans un endroit bien aéré, idéalement en plein air. Éviter tout contact avec les animaux traités jusqu'à ce que le produit ait séché. **NE PAS** laisser le produit entrer en contact avec des surfaces non ciblées. Éviter que le produit entre en contact avec des aliments, des ustensiles de cuisine et des endroits où l'on prépare ou conserve de la nourriture.

ANIMAUX DE COMPAGNIE : Le produit est nocif s'il est avalé. Rincer énergiquement l'animal avec de l'eau pour éliminer toute trace de shampooing. Éviter tout contact avec la gueule, la face, les yeux et les organes génitaux l'animal. Ne PAS laisser celui-ci lécher la mousse sur son pelage ou ingérer du shampooing.

PREMIERS SOINS :

PERSONNES :

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien

administrer par la bouche à une personne inconsciente. **En cas de contact avec la peau ou les vêtements**, Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas de contact avec les yeux**, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **ANIMAUX DE COMPAGNIE** : L'utilisation de TOUT pesticide pour animaux de compagnie peut produire une sensibilisation. S'il y a des signes de sensibilisation, baigner l'animal en ajoutant à l'eau un savon doux, puis le rincer avec beaucoup d'eau. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir de l'aide d'un médecin ou d'un vétérinaire.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Contient des distillats de pétrole. Le vomissement pourrait causer une pneumonie par aspiration. Administrer un traitement symptomatique.

ÉLIMINATION :

NE PAS RÉ-UTILISER LE CONTENANT VIDE. Envelopper, le contenant vide et le jeter avec les ordures ménagères.